

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE ZA-KPOTA

Consultant

Adéyemi Achamou FAHALA

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE ZA-KPOTA

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION	6
I.PRESENTATION DE LA COMMUNE DE ZA-KPOTA	7
1.1-Présentation des caractéristiques physiques et humaines	7
Villages.....	7
II.-L'ECONOMIE LOCALE	11
2.1 Promotion de la filière Agrumes.....	12
2.2-Promotion du maraîchage dans la commune de Za-Kpota	12
2.3-Amélioration de la productivité du coton et des produits vivriers (l'arachide, le maïs, le niébé et le manioc).....	13
2.4-Promotion des activités d'élevage dans la commune de Za-Kpota.....	13
2.5-Promotion de la pisciculture et préservation de la diversité halieutique dans les cours d'eau dans la commune de Za-Kpota	13
2.6-Appuis financiers aux activités génératrices de revenu dans la commune.....	14
2.7-Promotion des activités de transformation dans la commune de Za-Kpota.....	14
2.8-Promotion de l'artisanat dans la commune de Za-Kpota	15
2.9-Facilitation de la réhabilitation et de la mise en fonction de l'usine d'extraction du jus d'orange d'Allahé	15
2.10-Désenclavement des villages de la commune de Za-Kpota.....	15
2.11-Promotion du commerce et facilitation des flux commerciaux dans tous les arrondissements de la commune de Za-Kpota.....	16
2.12-Lutte contre la déforestation et promotion du reboisement	16
2.13-Gestion et exploitation des ressources minières de la commune.....	16
2.14-Amélioration de la couverture sanitaire dans toute la commune de Za-Kpota	17
2.15-Augmentation du taux de fréquentation des centres de santé par la population.....	17
2.16-Lutte contre le trafic des mineurs et le mariage forcé et protection des handicapés, indigents et déshérités dans la commune de Za-Kpota.....	18
2.17-Accès de la population à l'eau potable.....	19
2.18-Accès des populations et des services sociaux à l'électricité et au téléphone dans la commune de Za-Kpota	19
2.19-Aménagement des zones d'habitation, des infrastructures d'utilité publique et des espaces verts	20
2.20-Lutte contre la pollution de l'environnement et gestion des ordures ménagères dans la commune de Za-Kpota.....	20
2.21-Promotion du sport et des loisirs dans la commune de Za-Kpota.....	20
2.22-Renforcement de la sécurité dans la commune de Za-Kpota.....	21
III.-FILIERES PORTEUSES	21
3.1-La filière Agrume comme levier pour le décollage économique de ZA-KPOTA.	21
CONCLUSION	24

SIGLES ET ABREVIATIONS

IMF	: Institution de Micro-Finance
MD	: Mission de la Décentralisation
MEPS	: Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MISD	: Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPT	: Office des Postes et Télécommunications
PADEAR	: Projet d'Appui au Développement de l'Approvisionnement en Eau en milieu Rural
PADeCom	: Projet d'Appui au Développement Communal dans le Zou
PDC	: Plan de Développement Communal
PDE	: Projet de Développement de l'Élevage
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PM	: Puits Moderne
PROCHILD	: Projet de Renforcement des Capacités Locales pour la Promotion et la Protection des Droits de l'Enfant au Bénin
RDR	: Responsable du Développement Rural
SONAFEL	: Société Nationale des Fruits et Légumes
SRH	: Service Régional de l'Hydraulique
TS	: Technicien Spécialisé
UCA	: Union Communale des Artisans
UCCT	: Union Communale des Commerçants et Transporteurs
UCE	: Union Communale des Éleveurs
UCM	: Union Communale des Maraîchers
UCPP	: Union Communale des Pêcheurs et Pisciculteurs
UCT	: Union Communale des Transformateurs
UDP	: Union Départementale de Producteurs
UPROFEL	: Union des Producteurs des Fruits et Légumes
USPP/UCP	: Union Sous-Préfectorale des Producteurs/ Union Communale des producteurs
UVS	: Unité Villageoise de Santé

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de ZA-KPOTA.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune (exploitation du PDC) et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement, d'une part, à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées et d'autre part à la lassitude des élus locaux fasse à la kyrielle d'études qui se mènent sans être toujours accompagnées d'actions concrètes pouvant justifier leurs exécutions.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE ZA-KPOTA

1.1-Présentation des caractéristiques physiques et humaines

1.1.1-Situation géographique et découpage administratif

L'une des neuf (9) communes du département du Zou, la commune de Za-Kpota est limitée au Nord-Ouest par la commune de Djidja, au Nord-Est par la commune de Zagnanando, au Sud-Ouest par la commune de Bohicon, à l'Est par la commune de Covè et au Sud-Est par la commune de Zogbodomey.

Elle couvre une superficie d'environ 600 km² sur lesquels vivent 87.076 personnes, soit une densité de 212,9 habitants au km² (RGPH3, 2002).

Selon le dernier découpage administratif, la commune de Za-Kpota est composée de 56 villages regroupés en huit (8) arrondissements.

Le tableau suivant présente la répartition des villages dans les différents arrondissements

Tableau N° 1 : Répartition des villages dans les différents arrondissements

Arrondissements	Villages	Total
Allahé	Dogbanlin, Allahé, Hêhounli, Ganhoua, Za-hla	05
Assanlin	Adjokan, Zounzonmè, Sowékpa, Assanlin	04
Houngomey	Folly, Houngomey, Adamè, Akètèkpa, Koguédé	05
Kpakpamè	Dramè, Mlinkpin-Guingnin, Davègo, Kpakpamè, Affossowo-gba, Tangbé, Somè	07
Kpozoun	Lontonkpa, Dotan, Ahossougou, Yadin, Zoungoundo, Lokoli, Kpakpassa, Adovi, Houangon	09
Tanta	Agbakou, Agondokpoé, Agonkanmè, Doutin, Aligoudo, Sohoungo, Za-ga, Adikogon, Tanta	09
Za-Kpota	Za-Kpota, Agboghomey, Za-Kékéré, Za-Zounmè, Dokpa, Agbokpa, Adjido, Kèmondji, Sohounta, Houkanmè, Kodota, Djòitin, Dètèkpa	13
Zèko	Adjoko, Dantota, Adawémè, Zèko	04
Total		56

Source : Enquête, PDC-Za-Kpota, 2004

1.1.2- Caractéristiques physiques

1.1.2.1-Relief, sols et végétation

Le relief de la commune est en général peu accidenté. Il est dominé par un plateau uniforme bordé par une légère pente en direction du lit du fleuve Zou. Cependant, on observe dans les arrondissements de Kpakpamè et d'Allahé de légères sur-élévations avec quelques affleurements rocheux.

Trois types de sols sont rencontrés dans la commune de Za-Kpota. Il s'agit des :

- sols ferrallitiques communément appelés terres de barre, pauvres en matières organiques et en minéraux à cause de leur longue utilisation.

- sols ferrugineux tropicaux, mais moins pauvres, très peu profonds du fait des affleurements concrétionnés.
- sols hydromorphes encore riches et propices à la production agricole qui sont rencontrés dans les dépressions et les bas-fonds.

La végétation originelle, une forêt claire, a été fortement détruite du fait de la forte poussée démographique. Cette végétation est quasiment remplacée aujourd'hui par des habitations et des champs de cultures et des agrumes sur les terres de plateau alors que les terres de bas-fonds et autour des cours d'eau gardent encore quelques reliques. Le couvert végétal se trouve présentement dominé par une palmeraie artificielle. La végétation naturelle ou spontanée est dominée par l'espèce appelée en Fon « Zaman », suivie de *Azadiracta indica*. On note la présence, tant dans la strate arbustive que dans la strate herbacée, de quelques espèces médicinales telles que « Agatoun » dont les feuilles sont utilisées contre les brûlures et les plaies, « ganganlissè » dont les feuilles sont utilisées contre les maux de dents et pour la régénération du sang et l'espèce appelée en fon « Kosso » dont les écorces contribuent à la régénération du sang.

1.1.2.2-Climat et hydrographie

La commune de Za-Kpota , située au centre du département du Zou, est influencée et dominé par le climat sub-équatorial caractérisé par :

- deux saisons de pluies, une grande de mi-mars à mi-Juillet et une petite de Septembre à Novembre ;
- deux saisons sèches dont la grande s'étale sur Décembre à Mars et la petite couvre la deuxième moitié de Juillet et le mois d'Août.

La moyenne pluviométrique annuelle est de 980 mm avec de fortes fluctuations inter-annuelles au cours des 40 dernières années (voir graphique ci-dessous), source d'incertitudes et d'aléas climatiques pour la localité.

La figure suivante 1 présente l'évolution des hauteurs pluviométriques de 1967 à 2001 dans la commune de Za-Kpota.

Source : CARDER ZOU/COLLINES, Secteur Zagnanado, 2002

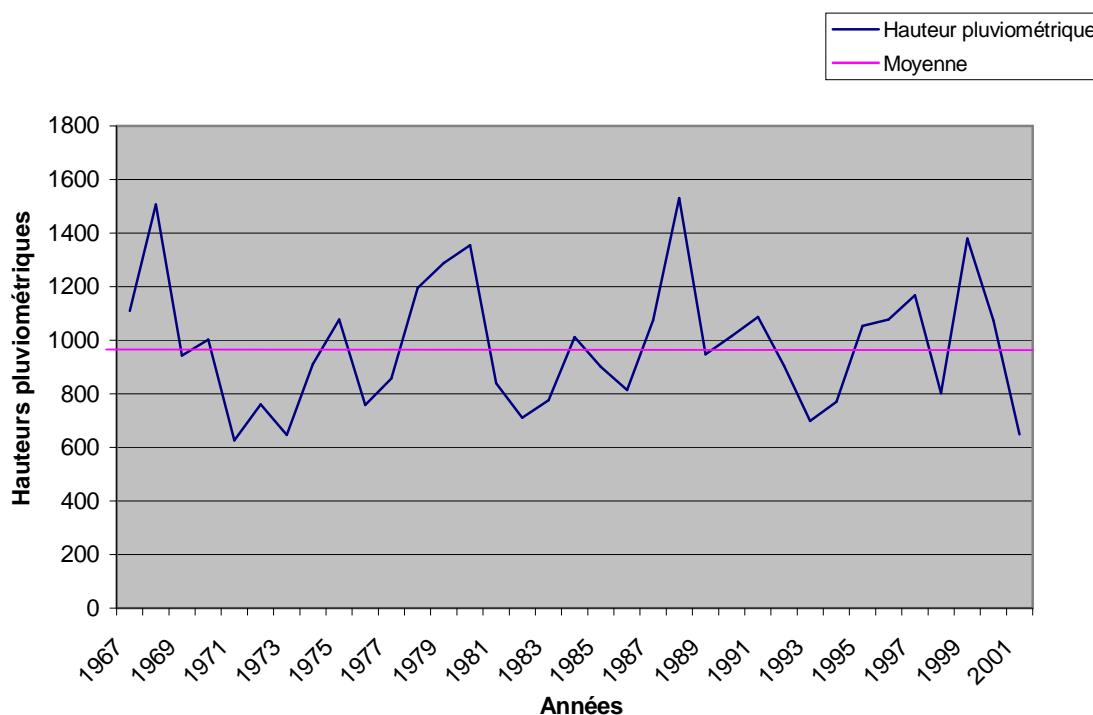


Figure N°1: Evolution des hauteurs pluviométriques de 1967 à 2001

La température varie entre 24 et 34° avec de moyennes amplitudes thermiques. Les mois de janvier et février constituent les mois les plus chauds tandis qu'entre juin et juillet, il fait plus froid.

La commune de Za-Kpota est arrosée par plusieurs cours d'eau dominés par le fleuve Zou. Celui-ci sert de limite de la commune avec les communes de Covè et de Zagnanado. Il reçoit, directement ou indirectement, les eaux de plusieurs rivières comme Toga, Dètè, Hla, Gbadaya, Za-gbo, Vlô.

1.1.3-Caractéristiques humaines

Elles concernent l'histoire de la population de Za-Kpota, les différents groupes ethniques rencontrés, ses caractéristiques socio-économiques et ses activités économiques.

1.1.3.1-Historique de la commune, peuplement et groupes ethniques

Vers 1645, peu avant l'arrivée du roi Houégbadja à « Guédévi », un chasseur nommé Adiko venu de la zone appelée aujourd'hui Abomey à la recherche de gibiers, se serait installé avec sa famille sur le territoire de l'actuel Za-Kpota dans le village aujourd'hui nommé Adikogon. Par la suite, un certain Dagba, aussi chasseur d' « Abomey », pourchassé par les siens, serait venu vers Adiko et lui aurait demandé d'asile. Ce dernier aurait accepté et l'aurait installé à côté de lui. Poursuivant ses activités de chasse dans les brousses environnantes, Dagba aurait découvert une zone de la brousse (nommée plus tard « Kékéré » par un Yorouba),

qui serait propice à la chasse. Il aurait décidé de s'y installer désormais. Peu après, leur frère Daka, se serait aussi installé dans la zone nommée aujourd'hui « Za-Zounmè », de l'autre côté de la rive. Plus tard, un ami de Daka du nom d'Aitchi, qui serait un sculpteur venant de la zone nommée aujourd'hui Bohicon (Hêzonho) l'aurait rejoint dans le but d'associer les travaux champêtres à son activité principale. L'oracle de Aitchi lui aurait interdit la cohabitation avec les singes qui seraient nombreux à l'époque autour de la maison de Daka. Ils auraient alors décidé ensemble qu'il s'éloigne pour s'installer sur une montée immédiate (Kpota). Daka aurait dit à son ami : « *Za kpo o ta bo non fi nin* », ce qui traduit veut dire « Balaie la montée et réside là » ; d'où le nom Za-Kpota donné aujourd'hui à toute la commune. Le vodoun (Za) appelé « za vodoun » qui aurait consacré l'installation d'Aitchi dans le milieu disposerait, selon nos interlocuteurs, d'un balaie à sa devanture, devanture qui serait toujours propre sans que personne ne la balaie. Ainsi, Adikogon serait alors le village origine, le début de la population de Za-Kpota et les « Aitchi » sont les premiers occupants de Za-Kpota-centre.

Pendant longtemps par le passé, cette zone aurait servi de réservoir d'alimentation au royaume d' « Abomey » sous l'autorité duquel elle était. Avec l'avènement de l'administration coloniale et après les indépendances, elle aurait été couverte par l'administration territoriale de Bohicon.

Depuis 1978, Za-kpota est devenu un district, ensuite une Sous-préfecture avec le renouveau démocratique en 1990. Avec le nouveau découpage administratif, elle est devenue la commune de Za-Kpota et s'étend sur environ 600 km² occupée aujourd'hui par 87.076 habitants. Originellement fon, la commune héberge aussi aujourd'hui quelques mahis, yorouba et Dendis, qui ont migré petit à petit et se sont installés sur le territoire.

1.1.3.1-Données socio-démographiques

Selon les statistiques de 2002, la population de la commune de Za-Kpota représente 15% de la population totale du département du Zou derrière la commune de Bohicon (19%) entre 1992 et 2002.

L'évolution de la population entre 1979 et 2002 est présentée dans le tableau ci-après ;

Evolution de la population entre 1979 et 2002 ainsi que les taux d'accroissement respectifs.

	1979	1992	2002
Population	48.971	70.226	87.076
Hommes	21.948	31.636	39.202
Femmes	27.023	38.580	47.874
Taux de masculinité	0,81	0,82	0,81
Taux d'accroissement	-	30,26%	19,35%
Taux d'accroissement annuel moyen		2,33%	1,94%

Source : INSAE, 1979, 1992 et 2002

La population de Za-Kpota a augmenté sur toutes les deux périodes, 1979 à 1992 et 1992 à 2002, mais à un rythme décroissant. Le taux d'accroissement annuel moyen a diminué de 2,33% sur la première période à 1,94% sur la deuxième période.

La répartition par sexe montre qu'en 2002 les hommes représentent 45% et les femmes 55% avec un taux de masculinité de 0.81.

II.-L'ECONOMIE LOCALE

L'agriculture est la base du développement de l'économie de ZA-KPOTA ; à cette agriculture s'ajoute la promotion d'activités diverses dont les activités artistiques et du commerce. Selon les autorités communales que nous avons eu à rencontrer, un travail de fond a été fait dans l'élaboration du PDC-ZA-KPOTA ; ce travail a mis en relief les différents volets à promouvoir pour assurer le décollage économique de la commune à partir d'un diagnostic participatif ; ce travail d'un haut niveau intellectuel a fait ressortir une série d'une vingtaine de projets de développement qui, si ils sont effectivement mis en œuvre, pourront faire de la Commune de ZA-KPOTA l'ELDORADO du Département du ZOU. Ces projets, d'un coût global de **Cinq milliards six cent quarante millions neuf cent cinquante et un mille huit cents (5.640.951.800) francs FCA**, exception faite de certains investissements dont les coûts n'ont pas pu être évalués, se présentent ainsi qu'il suit :

Secteurs	Nombre de projets	N° des projets	Coût estimatif global
Agriculture, élevage et pêche	6	1, 2, 3, 4, 5, 6	327.085.000
Petite Industrie, transformations agro-alimentaires et artisanat	3	7, 8, 9	31.350.000
Commerce, marchés, transport et pistes de dessertes rurales	2	10, 11	3.597.374.000
Environnement, ressources naturelles et minières	2	12, 13	107.140.000
Santé et protection sociale	3	14, 15, 16	638.932.800
Eau, électricité et téléphone	2	17, 18	757.570.000
Aménagement, urbanisation et assainissement	3	19, 20	126.280.000
Sport, culture et loisirs	1	21	33.990.000
Sécurité et appui institutionnel	2	22, 23	21.230.000
TOTAUX	23	-	5.640.951.800

Un détail sommaire justifiant ces projets les classe dans les rubriques presque hiérarchisées suivantes

2.1 Promotion de la filière Agrumes

La production d'agrumes connaît ces dernières années un essor considérable dans la commune de Za-Kpota. Les superficies occupées par cette spéculation ont sensiblement augmenté et continuent d'augmenter chaque année, non seulement à cause de la chute progressive du coton, mais également du fait que les agriculteurs les plus riches de la commune sont des producteurs d'agrumes. De plus, cette filière emploie beaucoup de catégories d'acteurs allant des pépiniéristes aux commerçants en passant par les producteurs et les fournisseurs d'intrants, sans oublier les nombreux ouvriers qui animent tous ces types d'activités.

Mais, cette activité souffre d'importants maux qui entravent sa bonne expression. Il s'agit, pour les plus importants, des problèmes d'organisation des producteurs, du manque d'intrants spécifiques et de crédits, de la non transformation des agrumes et de manque de voies d'accès aux plantations et de débouchés pour la commercialisation.

2.2-Promotion du maraîchage dans la commune de Za-Kpota

La commune de Za-Kpota compte beaucoup de bas-fonds et est arrosée par de nombreux et importants cours d'eau. Ces importantes ressources agricoles, ne servent que très faiblement à la production agricole. En dehors des pépinières, la culture maraîchère constitue la plus importante activité agricole pratiquée utilisant partiellement ces ressources. Mais quelques producteurs seulement, dont les champs sont au bord de ces cours d'eau et bas-fonds, s'adonnent au maraîchage pendant trois à quatre mois dans l'année, alors qu'on observe une pénurie de produits maraîchers, tant dans les marchés locaux que dans les marchés des communes avoisinantes (Bohicon et Abomey en particulier).

Les contraintes majeures énumérées sont les fréquentes inondations dues au non aménagement des bas-fonds, la non maîtrise des méthodes d'exploitation des bas-fonds et des techniques de production maraîchère et le manque de crédits. Ainsi, la promotion du maraîchage dans la commune permettra non seulement de valoriser les cours d'eau et les bas-fonds de la commune, d'améliorer les conditions des nombreuses personnes qui s'engageront dans cette filière, mais également d'apporter d'importantes ressources à la commune.

2.3-Amélioration de la productivité du coton et des produits vivriers (l'arachide, le maïs, le niébé et le manioc)

Malgré la première place qu'occupe l'agriculture dans les activités économiques de la commune de Za-Kpota, les outils et matériels agricoles utilisés sont encore traditionnels. Les variétés culturales utilisées sont pour la plupart locales ; ce qui affecte la productivité des producteurs et le rendement des cultures expliquant par voie de conséquence la faiblesse des productions dans la commune. De plus, cela affecte énormément les revenus des producteurs. Par ailleurs, les infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles utilisées par de rares producteurs sont très précaires et délabrés. Ce problème, ajouté à l'absence de produits adéquats de conservation, provoque d'importantes pertes post-récoltes et affectant énormément les productions, et par voie de conséquence le revenu des paysans.

2.4-Promotion des activités d'élevage dans la commune de Za-Kpota

L'élevage est une activité importante dans la commune de Za-Kpota pratiqué par près de 75% des agriculteurs. Plusieurs espèces sont élevées et vont des bovins aux poulets. L'élevage des caprins revêt une si grande importance dans la commune que le marché de Tindji est appelé dans le département marché de chèvres.

Mais cette activité est actuellement confrontée à de nombreux problèmes. Les plus importants sont la mortalité élevée et cyclique des animaux, la non disponibilité des produits vétérinaires, l'insuffisance d'agents vétérinaires, le manque de crédits, le manque de races améliorées et l'absence d'habitats pour les animaux. Tous ces problèmes affectent l'extension des cheptels et provoquent des pertes économiques énormes aux éleveurs. De plus, cela entraîne le découragement de nombreux éleveurs qui trouvent inutiles les investissements dans l'activité.

2.5-Promotion de la pisciculture et préservation de la diversité halieutique dans les cours d'eau dans la commune de Za-Kpota

La pêche est une activité non négligeable dans la commune de Za-Kpota. Le fleuve Zou et certaines rivières poissonneuses constituent les principaux supports de cette activité. Les villages concernés sont ceux de Za-Kékéré dans l'arrondissement de Za-Kpota, de Za-Hla et de Héhounli dans la commune de Allahé et les villages de l'arrondissement de Kpakpamè voisins du fleuve Zou. Mais, faute de matériels, équipements et méthodes adéquats et d'organisation des acteurs, la production halieutique est faible dans la commune ; ce qui ne rentabilise pas l'activité. Cette faiblesse de la production est également due à la perte progressive de la diversité halieutique des cours d'eau du fait de l'utilisation des insecticides du coton, surtout dans les villages en amont du fleuve Zou. De plus, malgré les nombreux bas-fonds disponibles dans ces trois arrondissements et les nombreux trous issus de l'exploitation de certaines carrières de sable, tous propices à la pisciculture, cette dernière n'est pas du tout pratiquée dans la commune. La principale raison évoquée

est surtout le manque de formation et de moyens pour l'installation et l'entretien des trous à poissons. Or le développement de la pisciculture dans la commune pourrait contribuer non seulement à une amélioration et une diversification de la production halieutique, mais également à une amélioration des conditions de vie des pêcheurs et des recettes de la commune. Cela contribuerait également à la conservation de la diversité halieutique dans les cours d'eau. Il serait alors bénéfique, tant pour les acteurs du sous-secteur que pour la Mairie, qu'une promotion de la pisciculture soit faite dans la commune.

2.6-Appuis financiers aux activités génératrices de revenu dans la commune

Malgré l'importance des activités génératrices de revenu dans la commune de Za-Kpota, les acteurs des secteurs économiques ne bénéficient que très faiblement ou presque pas d'appui financier. Or, nul n'ignore aujourd'hui l'importance des appuis financiers dans le développement des secteurs économiques. En effet, ces appuis pourraient permettre aux acteurs d'un secteur d'intensifier leurs productions, d'améliorer leur productivité et de faciliter l'écoulement de leurs produits, conditions indispensables pour le développement du secteur. Mais, notons également la fréquente mauvaise gestion des crédits par les acteurs ; ce qui se solde souvent par de nombreux cas d'impayés enregistrés par les institutions de micro-finance. Il est alors indispensable, pour promouvoir les activités génératrices de revenu dans la commune de Za-Kpota, non seulement de créer aux acteurs économiques de bonnes conditions d'accès à des crédits adéquats, mais également de les former pour une bonne gestion de ces crédits en vue de leur bon recouvrement.

2.7-Promotion des activités de transformation dans la commune de Za-Kpota

Malgré l'importance des activités de transformation agroalimentaires dans la commune, d'importants problèmes entravent leur développement et leur rentabilité. Les plus importants cités par les acteurs de ce sous-secteur sont le manque de formation en techniques améliorées de transformation, le manque de matériels et équipements adéquats (modernes) de transformation, les difficultés d'approvisionnement en matières premières et d'écoulement des produits transformés et le manque de crédits.

Ainsi, la promotion des activités de transformation agroalimentaires dans la commune de Za-Kpota à travers la formation des acteurs en des techniques de transformation améliorées, l'installation dans la commune de certaines unités améliorées de transformation, la création d'un cadre de concertation et de facilitation des échanges entre les transformateurs et les commerçants et le développement d'une bonne politique de marketing permettrait aux acteurs de mieux rentabiliser leurs activités et d'améliorer leurs conditions de vie.

2.8-Promotion de l'artisanat dans la commune de Za-Kpota

Les activités artisanales sont non négligeables dans la commune de Za-Kpota et sont menées tant par des hommes que des femmes. Elles constituent pour la grande majorité de ces acteurs la principale source de revenu. Mais, ces activités sont confrontées à de nombreux problèmes dont la résolution est indispensable pour la promotion de l'artisanat. IL s'agit, pour l'essentiel, du manque d'organisation des artisans, du non perfectionnement des techniques de production, de l'absence de structures d'appui financier et technique et du manque d'électricité. Les deux derniers problèmes seront pris en compte dans d'autres projets, mais les deux premiers restent posés.

2.9-Facilitation de la réhabilitation et de la mise en fonction de l'usine d'extraction du jus d'orange d'Allahé

L'un des problèmes majeurs auquel est confrontée la promotion des agrumes dans la commune de Za-Kpota est la non transformation des produits. Pourtant, une usine de grande capacité d'extraction du jus d'agrumes était installée depuis la fin des années 70 (1974-1975) dans l'arrondissement d'Allahé et employait 210 agents et ouvriers. Mais son fonctionnement n'a duré qu'un mois à cause de la mauvaise installation des machines (la chaudière en particulier). Dès 1975, la SONAFEL a préféré vendre des agrumes que de faire fonctionner à nouveau l'usine. Une réhabilitation et une mise en fonction de cette usine permettraient non seulement la transformation des agrumes et la promotion de l'agrumiculture dans la commune, et par voie de conséquence l'amélioration des conditions de vie des acteurs de la filière, mais également la création de plusieurs emplois aux jeunes et un accroissement sensible des recettes de la commune. Il s'avère alors très important, pour la commune de Za-Kpota, de mettre tout en œuvre pour la réhabilitation effective et le fonctionnement de l'usine d'Allahé, objectif principal de ce projet.

2.10-Désenclavement des villages de la commune de Za-Kpota

Les infrastructures routières constituent l'un des importants facteurs limitants du développement économique de la commune de Za-Kpota. L'impraticabilité des voies et pistes existantes et la non existence de certaines voies et pistes de grande importance économique constituent non seulement une préoccupation majeure de presque tous les acteurs des secteurs étudiés, mais également une priorité pour la population en général et le conseil communal de Za-Kpota. En effet, ces problèmes d'enclavement des différentes zones de production ne permettent pas l'acheminement des produits agricoles vers les lieux de commercialisation, ce qui entraîne des pertes économiques énormes, dues non seulement aux importants dégâts constatés sur les stocks, surtout au niveau des cultures pérennes, mais également à la vente à vil prix de ces produits. Pour les transformateurs et les commerçants, il s'agit des difficultés tant d'acheminement des produits vers les

lieux de commercialisation que d'approvisionnement en matières premières et en produits commercialisables. A tout ceci s'ajoutent les difficultés d'accès à plusieurs villages de la commune et de circulation des personnes et des biens. Ces problèmes n'encouragent pas le développement du transport et entraînent par voie de conséquence la cherté du service de transport.

2.11-Promotion du commerce et facilitation des flux commerciaux dans tous les arrondissements de la commune de Za-Kpota.

Le commerce est un secteur d'activités important dans la commune de Za-Kpota qui mobilise environ 16% de la population active. Mais, seulement trois marchés, en état délabré animent principalement cette activité dans la commune. De plus, en dehors du marché de Tindji, les autres marchés ne s'animent que la nuit, ce qui ne permet pas aux personnes des arrondissements éloignés ou des communes voisines de les fréquenter et d'y échanger leurs produits. Cela affecte les flux commerciaux et entrave le développement du commerce. A ceci s'ajoute, l'inexistence de gare routière dans la commune qui n'encourage pas non plus le développement du transport et du commerce affectant ainsi les flux commerciaux. Il serait alors indispensable, pour promouvoir le commerce et le transport dans la commune, de rénover les anciens marchés délabrés, d'en construire d'autres stratégiques et de construire au moins une gare routière dans la commune. C'est ce que se propose ce projet.

2.12-Lutte contre la déforestation et promotion du reboisement

La savane arborée de Kpakpamè et de Zèko constitue la seule principale formation végétale naturelle ayant survécu à la destruction massive des nombreuses forêts originelles dont dispose la commune de Za-Kpota. Mais ces dernières années, cette savane est encore objet d'une exploitation abusive au profit du marché des bois de feu et à la fabrication du charbon. Comme le disent les habitants de ces zones, « Zèko et Kpakpamè constituent le Djidja de Za-Kpota », Djidja étant reconnue sur le plan national comme une véritable zone de déforestation. Cette destruction du couvert végétal entraîne de lourdes conséquences sur l'environnement dont les aléas climatiques, le cuirassement du sol à certains endroits, pour ne citer que ceux là. Il est urgent que des dispositions soient prises pour protéger ces résidus de couvert végétal et d'en constituer un autre artificiel dans chacun des arrondissements de la commune. C'est ce que vise principalement ce projet.

2.13-Gestion et exploitation des ressources minières de la commune

La commune de Za-Kpota dispose d'importants gisements de sable, de latérite, de gravillons et de granite, mais faiblement exploités, faute d'organisation et de moyens. Seules quelques carrières de sable et de latérite sont exploitées aujourd'hui à titre commercial par les propriétaires terriens. Les taxes de 500 FCFA sur le

camion de sable et de 1000 FCFA sur le camion de latérite instaurées par la commune sont faiblement perçues. Le sable, la latérite et les gravillons sont aussi parfois exploités pour la réalisation de certaines infrastructures communautaires. Or une exploitation rationnelle de toutes ces potentialités et une organisation de l'exploitation pourraient apporter d'importantes ressources financières, non seulement à leurs propriétaires, mais aussi à la commune. Ceci pourrait, sans nul doute, contribuer à l'amélioration des conditions de vie des exploitants miniers et au développement de la commune.

2.14-Amélioration de la couverture sanitaire dans toute la commune de Za-Kpota

La commune de Za-Kpota ne dispose que de cinq (5) Centre de Santé d'Arrondissement (CSA) et de quatre Unités Villageoises de Santé (UVS) avec un total de 63 agents. Elle dispose d'un médecin pour 87.076 habitants, ce qui est très marginal par rapport aux recommandations de l'OMS (un médecin pour 10.000 habitants). Le nombre total d'infirmiers pour la commune est de 10, soit un infirmier pour 8.708 habitants ; ce qui est aussi inférieur aux normes de l'OMS (un infirmier pour 5.000 habitants), ce qui prouve nettement que la couverture sanitaire est loin d'être assurée. Par ailleurs, les arrondissements d'Assanlin, de Houngomey et de Tanta ne disposent pas de centre de santé public. Ils ont néanmoins chacun une UVS, à l'exception de Tanta où se trouve le centre de santé privé de l'Eglise protestante méthodiste.

2.15-Augmentation du taux de fréquentation des centres de santé par la population

Malgré la faible couverture sanitaire de la commune, les centres de santé existant sont très peu fréquentés par les populations pour plusieurs raisons parmi lesquelles le mauvais accueil des patients par les agents de santé, le manque d'argent pour honorer les frais de consultation et les prescriptions médicales, l'éloignement des centres d'un certain nombre de villages, etc.

Par ailleurs, il existe au niveau du CCS central et des CSA des structures de co-gestion qui associent les populations à travers leurs représentants à la gestion des problèmes de santé dans leurs localités. Cependant, ces structures manquent de dynamisme et ne font pas preuve d'efficacité réelle dans l'accomplissement des tâches qui leur sont assignées.

De plus, il existe dans plusieurs villages de la commune de Za-Kpota des tradipraticiens qui contribuent à leur manière aux soins de santé de la population grâce à leurs connaissances des vertus des plantes et la maîtrise de certaines pratiques ancestrales qui font la notoriété de quelques uns d'entre eux, comme à Davègo (dans l'arrondissement de Kpakpamè). Mais ces tradipraticiens sont pour la plupart inorganisés au niveau de la commune et exercent en rang dispersé alors que leurs connaissances pourraient être d'un apport complémentaire à la médecine

moderne si une bonne collaboration s'instaurait entre les deux ordres de pratiques et entre les structures de gestion des centres de santé. C'est la principale préoccupation du présent projet.

2.16-Lutte contre le trafic des mineurs et le mariage forcé et protection des handicapés, indigents et déshérités dans la commune de Za-Kpota

La commune de Za-Kpota s'illustre tristement, sur le plan national et même international, par le trafic des mineurs qui constitue un grand fléau social . Ceci est démontré par une étude réalisée sur ce fléau (PROCHILD, 2003) qui montre que 81% des ménages de Za-Kpota y participent. Ce taux est trois fois supérieur à celui d'Agbagninzoun et 1,5 fois supérieur à celui de Toviklin, qui occupe la deuxième place avec 54% des ménages. Le nombre moyen d'enfants placés est de 2,2 sur le plan national alors qu'il est de 4,7 dans la commune de Za-Kpota, le plus fort nombre au Bénin. L'analyse de ce phénomène montre qu'il se manifeste par la violation des droits des enfants, qui sont maltraités, physiquement déformés et psychiquement détruits. 48% des parents de Za-Kpota n'ont ni de nouvelles ni de contacts réguliers avec leurs enfants placés ; ce qui montre que dans beaucoup de cas, ces enfants pourraient être considérés comme vendus. Parmi les raisons qui sous-tendent le phénomène on a : la trop grande charge que constitue le nombre de bouches à nourrir face aux maigres revenus des parents, la pauvreté, l'apprentissage ou la scolarisation, la solidarité familiale, la recherche d'un meilleur avenir pour les enfants, un besoin pressant d'argent, la forte demande d'enfants à placer, l'existence de plusieurs réseaux de trafiquants avec une forte implication de certaines autorités locales dans la délivrance des autorisations de sortie des enfants.

A cela s'ajoute un deuxième fléau social de grande envergure dans la commune qui est le mariage forcé et précoce des filles encore immatures à qui les parents, mus par la pauvreté et le besoin pressant d'argent, trouvent de maris sans le consentement des filles.

Des comités de lutte actuellement mis en place dans chaque arrondissement peuvent être renforcés pour des actions plus efficaces et plus vigoureuses afin d'endiguer ces deux fléaux dans la commune. C'est à cela que vise ce projet.

Par ailleurs, la commune de Za-Kpota, l'une des communes les plus pauvres du Zou, regorge de plusieurs cas sociaux (indigents, handicapés et déshérités). Beaucoup en meurent chaque année parce qu'ils n'ont trouvé aucune main généreuse. Le centre de protection sociale de la commune reçoit les demandes de certains, mais n'arrive même pas à satisfaire le tiers, faute de moyens. Il serait alors humain de penser à ces cas en renforçant leur prise en charge au niveau de la commune, après les avoir recensés et catégorisés. C'est ce que vise principalement ce projet.

2.17-Accès de la population à l'eau potable

La plupart des infrastructures hydrauliques disponibles dans les villages de la commune de Za-Kpota sont traditionnelles et ne procurent pas d'eau potable. Près de 90% de la population n'ont donc pas encore accès à l'eau potable et n'ont comme source principale de boisson que l'eau des rivières.

Par exemple dans certains villages comme Allahé dans l'arrondissement de Allahé, Agonkanmè dans Tanta, Za-Kékéré, Za-Zounmè, Dokpa et Dètèkpa dans l'arrondissement de Za-Kpota, on note une absence totale de point d'infrastructures hydrauliques ; ce qui oblige les habitants de ces villages à utiliser comme seule source d'eau les rivières.

Les statistiques disponibles montrent que sur un total de 385 infrastructures hydrauliques dont dispose l'ensemble de la commune, il y a :

- ✓ 349 puits traditionnels dont 259 fonctionnels et 90 non fonctionnels,
- ✓ 32 forages dont 7 fonctionnels et 25 non fonctionnels,
- ✓ 4 pompes/château dont 2 fonctionnels et 2 non fonctionnels.

2.18-Accès des populations et des services sociaux à l'électricité et au téléphone dans la commune de Za-Kpota

La commune de Za-Kpota dans son ensemble ne bénéficie pas de réseaux électriques. La seule localité où l'électricité est présente est le village d'Adawémey dans l'arrondissement de Zèko où environ une quinzaine de ménages sont abonnée à l'énergie électrique au moment de l'enquête. Dans le cadre du projet d'extension du réseau électrique dans la commune, le chef lieu de la commune est officiellement éclairé à partir du 19 décembre 2004, date d'inauguration de cet important service de développement socio-économique à Za-Kpota Centre.

Cependant, l'arrondissement de Houngomè, traversé par le réseau électrique pour alimenter les autres localités demeure dans le noir.

En ce qui concerne le téléphone, cinq cabines téléphoniques publiques de cellulaires fixes ont été installées dans les arrondissements de Zèko (2), de Za-Kpota (2) et de Kpozoun (1), mais une seule est fonctionnelle aujourd'hui (au moment de l'enquête) et se trouve dans l'arrondissement de Zèko. A ces cabines publiques non fonctionnelles, il faut ajouter environ sept (7) cabines privées commerciales avec quelques lignes personnelles.

Cette situation d'absence de réseaux téléphoniques crée un vide communicationnel entre les différents villages des arrondissements d'une part et entre l'ensemble de la commune et les communes et villes du Zou et du Bénin.

2.19-Aménagement des zones d'habitation, des infrastructures d'utilité publique et des espaces verts

L'absence de lotissement dans la commune de Za-Kpota ne permet pas d'offrir un cadre de vie agréable et adéquat à ses habitants. Or le manque d'infrastructures d'utilité publique et d'espaces verts dans les villages et les villes constitue des handicaps pour une vie saine et confortable. Un tel projet a pour préoccupation de combler ce vide et de créer les bonnes conditions d'une vie décente pour les populations tout en embellissant les principaux axes et artères dans les chefs-lieux d'arrondissements

2.20-Lutte contre la pollution de l'environnement et gestion des ordures ménagères dans la commune de Za-Kpota

La pollution de l'environnement par les matières fécales constitue l'un des problèmes d'assainissement et d'hygiène dans la commune de Za-Kpota. Plus de la moitié de la population dépose leurs matières fécales dans les champs ou dans la brousse, polluant ainsi l'environnement. Cette pollution provoque des maladies dues au péril fécal ; ce qui justifie les nombreux cas de fièvre typhoïde fréquemment enregistrés par les centres de santé de la commune, dont beaucoup décèdent. Il serait alors indispensable que des mesures soient prises pour réduire ce type de pollution en vue de réduire ces cas de décès.

Par ailleurs, la commune de Za-Kpota ne dispose pas de structure de collecte et de gestion des ordures ménagères. Alors que les terres sont pauvres et continuent de s'appauvrir au jour le jour, les ordures ménagères sont jetées autour des maisons, polluant l'environnement et provoquant diverses maladies. Ainsi, la collecte régulière et le recyclage de ces ordures ménagères permettraient non seulement réduire les cas de maladies dus à ce type de pollution, mais également à élever le niveau de fertilité des sols et accroître les rendements des cultures.

2.21-Promotion du sport et des loisirs dans la commune de Za-Kpota

L'un des maux dont souffrent les habitants de la commune de Za-Kpota, en particulier les jeunes, est l'absence de loisirs et la non pratique des activités sportives. Nul n'ignore les bienfaits du sport sur la santé humaine et le comportement des jeunes. Mais le manque d'infrastructures appropriées et la non création des conditions favorables pour la pratique des activités sportives et des loisirs constituent des contraintes qu'il faut chercher à lever par des actions déterminantes et effectives. Par ailleurs le manque de loisirs est source de délinquance, d'oisiveté.

Par ailleurs, la culture est considérée comme la base du développement d'une communauté parce qu'elle lui permet de puiser les éléments vivifiants de sa source pour créer les conditions favorables devant promouvoir le développement. Mais l'absence des activités culturelles ne permet pas à la jeunesse et la population tout

entière de se donner des occasions de se récréer et d'animer le processus du développement

2.22-Renforcement de la sécurité dans la commune de Za-Kpota

La sécurité sous tous les cieux est le gage d'une situation de quiétude et des conditions favorables de développement. Or dans la commune de Za-Kpota, le problème de sécurité se pose avec acuité et les populations sont régulièrement terrorisées. Une telle situation ne permet ni aux cadres et agents en service dans la commune de s'y installer paisiblement pour contribuer au développement de la commune ni aux opérateurs économiques d'y mener leurs activités en toute quiétude. La création et le renforcement des conditions nécessaires et utiles à la sécurité est un impératif qu'un projet doit pouvoir régler.

III.-FILIERES PORTEUSES

En nous basant sur les projets élaborés et justifiés suivant un ordre pratiquement hiérarchisés cités supra d'une part et les priorités évoquées par les autorités communales en terme de filières porteuses, nous pouvons citer comme filières porteuses pour la commune de ZA-KPOTA, **le filières Agrumes, la filière Palmier à huile, la filière maïs, la filière manioc et la filière aviculture.**

La promotion de la filière agrume se justifie par, entre autres, la disponibilité d'un domaine de près de 4000 ha et d'une usine de transformation jusque là non exploitée.

Aussi, les responsables de la commune souhaitent vivement que si une attention doit être accordée à une seule filière pour assurer le lancement du développement de l'économie communale, la promotion de la filière agrume soit recommandée.

3.1-La filière Agrume comme levier pour le décollage économique de ZA-KPOTA.

De ce qui précède, il est aisé de constater que la filière levier pour cette Commune à court terme et la filière agrume ; pour qu'il en soit ainsi, une série d'actions peuvent être envisagées notamment :

3.1.1-L'identification de nouveaux marchés d'écoulement dans une perspective d'exportation

Actuellement, les agrumes sont vendues en vrac et à vil prix aux commerçants locaux qui les distribuent dans les marchés environnants ; du fait du caractère périssable de ces produits, les producteurs sont souvent obligés de parer au plus pressé pour les vendre aux premiers venus et au premier prix proposé ; il est souhaitable qu'un marché formel à l'exportation soit identifié, qu'un contrat de

cession périodique et régulière soit établi ; cela peut aider à une vente bien rémunératrice.

3.1.2-Organisation des producteurs d'agrumes par arrondissement puis sur le plan communal

Afin de garantir une production quantitative des agrumes dans les perspectives de satisfaire les marchés à l'exportation qui auraient pu être dénichés, il est indispensable de travailler à l'organisation des producteurs en une fédération communale ou restructurer et redynamiser celle qui existerait entre temps.

3.1.3-Garantir l'approvisionnement en intrants spécifiques (engrais et insecticides).

Toujours dans l'optique d'assurer une production qualitative et quantitative, il est indispensable de rechercher et de fidéliser les fournisseurs d'intrants spécifiques pour les agrumes afin de les rendre disponibles aux producteurs ; la commune devra s'investir dans l'élaboration d'une politique attractive encourageant l'investissement étranger dans l'approvisionnement des intrants spécifiques.

3.1.4-Transformation

Toute promotion de filières pour la promotion socio-économique doit passer par la phase de transformation à un moment ou à un autre ; autrement, le rôle social de création d'emploi et le rôle économique d'accroissement de la richesse pourraient être dépouillés de leurs substances. Aussi proposons-nous que la commune, par une approche communicationnelle appropriée, fasse connaître cette opportunité aux investisseurs potentiels qui pourraient s'intéresser à la transformation des agrumes pour satisfaire les marchés de jus, de nectar etc... dont l'existence de marché ne constitue aucun doute.

3.1.5-Labelisation

Tout action de promotion d'une filière doit, par une approche appropriée de traçabilité, faire l'objet d'une labelisation ; ainsi, dans le cas de la promotion de la filière agrume, il est indispensable que les responsables e la commune, parmi les conditions à exiger des promoteurs de la filière, tenir compte de la labelisation qui ferait connaître au monde consommateur de ce produit, son origine, donc la commune de Za-kpota au Bénin.

La filière palmier à huile ; levier pour le décollage économique ;

Selon les responsables communaux, le Palmier à huile peut constituer une seconde filière dont la promotion peut garantir un décollage économique de ZA-KPOTA. Ils basent leur espoir en cette filière sur l'existence de palmeraies spontanées pour conclure de la possibilité d'en produire avec des semences améliorées et des techniques culturales appropriées.

Selon eux il s'agit là d'un potentiel socio-économique qui peut permettre aux planteurs de mieux valoriser leurs espaces et constituer une source de revenus aux femmes qui ont déjà une maîtrise de la fabrication des huiles de palme et de palmiste

De plus, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'intercommunalité, la production du palmier à huile à grande échelle au niveau de Za-Kpota peut constituer une garantie de matière première pour l'usine de fabrication d'huile de palme d'Agbangnizoun.

Afin de réussir cette ambition de faire de la filière palmier à huile une filière porteuse d'espoir économique pour la commune de Za-Kpota, nous pouvons recommander aux responsables communaux de :

Faire faire une étude agro-pédologique pour s'assurer de la productivité des sols de la localité pour cette spéculation.

- Organiser les producteurs potentiels afin de s'assurer de la production quantitative pour satisfaire les besoins des usines de transformation.
- Faire former les producteurs sur la maîtrise des nouvelles technologies de production du Palmier à huile (nécessité d'avoir des plants à haut rendement, les types d'engrais spécifiques, etc....).
- Identifier des investisseurs dans le secteur ;
- Prendre des mesures incitatives pouvant encourager les investisseurs.

CONCLUSION

La commune de Za-Kpota a été dans le passé une Sous-Préfecture productrice d'agrumes ; une usine de transformation des agrumes y a même été installée par la SONAFEL (Société Nationale des Fruits et Légumes) ; mais la mauvaise gestion, caractéristique première des sociétés d'Etat a contribué à l'échec des entreprises liées à la promotion de cette filière ; avec l'avènement de la décentralisation, la commune, dotée désormais d'un conseil communal fait essentiellement de fils du terroir, doit pouvoir faire renaître cette filière de ses cendres et en faire la source de revenus pour les populations et la commune elle-même.